

Département du
TARN
Arrondissement
ALBI
Canton
ALBI SUD

DELIBERATION
du Centre Communal d'Action Sociale du SEQUESTRE
D25020CCAS
Séance du 26 juin 2025 à 18 heures 30

Ce jourd'hui le vingt-sept juin de l'an deux mille vingt-quatre à 18h30
Le bureau réuni dans le lieu ordinaire de ses séances :

Date de la
Convocation
Le 16/06/2025

Date d'Affichage
Le 16/06/2025

Date de mise en ligne
de la délibération :
Le 01/07/2025

Présents :

Membres élus : Agnès BRU, Maire Adjointe, Vice-Présidente du CCAS, Alexis BRU,
Marie-Thérèse FRAYSSINET, Bruno VICTORIA

Membres nommés : Michèle CARMEL, Christiane FOULQUIER, Anne-Laure
GRILLOT, Gérard HERNANDEZ, Françoise HURET, Boualem MEGUENNI,

Nombre de Conseillers : 13	Abstentions : 0
Présents : 10	Vote pour : 10
Votants : 10	Vote contre : 0

Absents excusés : Gérard POUJADE, Maire, Président du CCAS, Sophie
GRIMAUD ESCORISA

Absent : Michel CUPOLI

Secrétaire : Marie-Thérèse FRAYSSINET

Objet de la délibération : Aide exceptionnelle au Secours Populaire Français

La Vice-Présidente expose au Conseil d'Administration, la demande du Secours Populaire Français sollicitant un soutien financier pour venir en aide aux enfants qui ne partent pas en vacances.

Cette aide permettrait d'aider à financer la « Grande Journée des Oubliés des Vacances » et offrirait ainsi une journée de vacances aux enfants qui en sont privés.

Le Conseil d'Administration après en avoir délibéré,

- ✓ **Décide** de verser une aide au Secours Populaire Français.
- ✓ **Fixe** le montant de cette aide à : 200 €

Cette somme sera versée directement sur le compte du Secours Populaire du Tarn

Certifié conforme au Registre
Fait au SEQUESTRE le 26 juin 2025

La Vice-Présidente,
Agnès BRU



La secrétaire de séance,
Marie-Thérèse FRAYSSINET

Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de TOULOUSE dans un délai de deux mois à compter de sa transmission en Préfecture ou de sa publication/notification.